

Verneuil/info

Festivités et Culture

Lettre d'information de la Ville de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Pour Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, l'arrivée de l'été donne le coup d'envoi d'un programme culturel et festif, riche et varié, conçu pour vous offrir des moments inoubliables en famille ou entre amis.

Les Bulles d'été sont de retour avec en ouverture, les 29 et 30 juin, des tournois de joutes équestres, un spectacle de feu et une chasse aux trésors sur le thème de la chevalerie en hommage aux très nombreux soldats morts en 1424 lors de la bataille de Verneuil, 600 ans que ces terribles combats se sont déroulés sur notre territoire.

Puis ce sera le 6 juillet le passage de la flamme olympique, Verneuil est une des 7 communes euroises à avoir été choisie par le Département et nous en sommes fiers. C'est l'occasion de mettre à l'honneur tous les sportifs de notre territoire, jeunes et moins jeunes, mais aussi les bénévoles de toutes les associations

sportives sans lesquels rien ne serait possible. La flamme arrivera à 17h39 et repartira à 17h59 certes, mais les activités sportives et culturelles commenceront en tout début d'après-midi pour se terminer très tard dans la nuit. C'est un événement exceptionnel qui doit laisser un souvenir impérissable dans l'esprit de chacun.

Le 22 août 2024 c'est aussi le 80^e anniversaire de la libération de Verneuil, là encore des animations vous seront proposées pour fêter dignement ce jour où notre commune a retrouvé sa liberté après une guerre très meurtrière.

Tout cela, et bien plus encore, vous attend gratuitement cet été près de chez vous. Préparez-vous à vivre ces moments festifs et je vous souhaite un bel été à tous

Yves-Marie **RIVEMALE**

Maire de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Espace France Services

Nouveaux locaux pour l'Espace France Services

Début avril l'Espace France Services a investi des locaux accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) ce qui n'était pas le cas à la maison Dufour. Lundi 15 avril, c'est en présence de Simon Babre, Préfet de l'Eure, que l'établissement a été inauguré. Il est situé dans la cour du Centre des Finances Publiques, 119 place de la Madeleine. Nous vous rappelons que pour une demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, vos allocations familiales ou vos remboursements santé... les agents France Services vous accompagnent.

L'EFS est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf mercredi 18h et vendredi 16h), tél 02 32 32 93 01.



Petites Cités de Caractère®



En décembre 2023 le Conseil d'Administration de l'association, après une visite de notre centre historique et de ses alentours, a homologué notre commune pour les exercices 2023 à 2028. Lundi 18 mars, Yves-Marie Rivemale, maire, a signé, avec Jean-Luc Olive, représentant de l'association Petites Cités de Caractère® de France et Alain Lolivier, président de l'association Petites Cités de Caractère® de l'Orne, l'adhésion de notre commune à ce label. Des panneaux au label de l'association ont été implantés aux entrées de la ville rendant ainsi lisible notre appartenance à ce réseau de 238 petites villes de France qui font de leur patrimoine un levier de développement économique et d'attractivité de leur territoire.

Journée de la Femme

Nicole Duranton, sénateur de l'Eure, a réuni plus de 150 femmes à Verneuil

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Nicole Duranton, comme elle le fait chaque année depuis 2015, a réuni un grand nombre de femmes euroises. C'est la commune historique de Verneuil-sur-Avre qu'elle avait choisie, samedi

8 avril, pour cette cérémonie. Ce sont donc plus de 150 femmes engagées et passionnées, exerçant des responsabilités dans le monde économique, politique, associatif, sportif, médical, agricole, de la défense, gendarmerie, sapeurs-pompiers... qui ont visité

Verneuil et ses monuments grâce aux guides de l'Office de Tourisme. Merci à Madame le Sénateur d'avoir choisi notre commune. Certaines femmes l'ont, à cette occasion, découverte, appréciée et se sont promises de revenir rapidement



Des giratoires pour assurer la sécurité de tous

La commune de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton investit pour la sécurité, l'environnement et le cadre de vie des usagers du domaine public, notamment des cyclistes et des piétons.



La création d'un giratoire au carrefour de la rue Porte de Mortagne, de la rue Notre-Dame et avenue Pasteur est en premier lieu un enjeu de sécurité. En effet, le flux de la route départementale est important (véhicules et poids lourds), surtout le week-end ; celui de

la rue Notre-Dame et avenue Pasteur est plus limité mais reste conséquent du fait de sa classification d'axe majeur d'accès au quartier du Paradis. La création du giratoire permettra de sécuriser les usagers et de terminer l'aménagement de cette entrée de Verneuil après la réalisation de trottoirs, de places de stationnement et d'une aire de covoiturage. Des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable ont été préventivement effectués, et après l'aménagement du giratoire, la chaussée et les circulations douces seront reprises.

Ce chantier sur une route départementale est largement subventionné par le Département de l'Eure qui en assure la maîtrise d'œuvre (173 221 € pour un coût total de 261 915 €).



Au niveau de l'intersection de la rue Maurice de Vlaminck et de la rue Aristide Briand c'est un « giratoire provisoire » qui a été mis en place depuis le mois d'avril et pour 6 mois. « L'objectif est de rendre plus lisible ce carrefour aux différents utilisateurs », aux automobilistes venant de la RN 12 et qui ne comprennent pas qui a la priorité, aux poids lourds qui s'engagent et découvrent trop tard que le centre-ville leur est interdit, mais ne pouvant faire demi-tour traversent le quartier Vlaminck mettant en danger les résidents notamment les enfants. À la fin de cet essai la décision sera prise pour l'aménagement définitif d'un mini-giratoire ou l'abandon du projet.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement de ce types d'énergies de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Les communes sont invitées à identifier les zones susceptibles d'accueillir des installations terrestres de production d'énergie renouvelable. Ces zones sont géographiquement définies pour des types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie. Verneuil-d'Avre-et-d'Iton a réalisé ce travail, montrant ainsi sa volonté d'orienter préférentiellement des types

de projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Le 25 mars 2024 le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour définir les zones d'accélération suivantes : Translyre (Château Thierry) - ombrière, Espace Michel Bigot - ombrière, ZI du Pont Rouge - panneaux solaires sur toit, Gymnase de Vlaminck - panneaux solaires sur toit, Gymnase Bayet - panneaux solaires sur toit, Carrefour Market - panneaux solaires sur toit, Parking Carrefour Market - ombrière, Parking

Intermarché - ombrière, Écoles Méri-mée-Condorcet - panneaux solaires sur toit, La Ruche - panneaux solaires sur toit, Ferme Saint-Martin - ombrière Cette délibération définissant ces zones d'accélération des énergies renouvelables ne signifie pas que ces projets seront menés dans un avenir proche mais que ces installations sur ces lieux seraient favorablement accueillies par la commune si certains porteurs de projets souhaitaient les mettre en œuvre.

Cet été

Bulles d'été

2024



gratuit

Bataille de Verneuil 1424, 600^e anniversaire

Samedi 29 et dimanche 30 juin

- **Commémoration** avec dépôt de gerbe
- **Tournois de chevalerie**, parc de la mairie
- **Exposition** à la Tour grise (payant)
- **Spectacle de feu**, place de la Madeleine
- **Animations** diverses, place de la Madeleine



gratuit

Tous les jeudis

du 11 juillet au 29 août

- **Spectacles** (familial et jeune public), concerts, lectures en plein air...



gratuit

3 Feux d'artifice

Samedis 6 et 13 juillet à Verneuil-sur-Avre, rond-point de la Victoire

Mardi 14 août à Francheville, rue des trois ponts

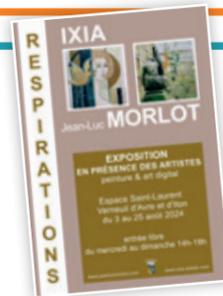


gratuit

Verneuil Tropical

Jeux gonflables

Du vendredi 19 juillet au dimanche 11 août, parc de la mairie (fermé le mardi)



gratuit

Expositions

à l'Espace Saint-Laurent

- « **Trajectoires** » du 22 juin au 21 juillet: peintures, street art et dessins
- « **Respirations** » du 3 au 25 août: peintures, photographies et art digital

80^e

ANNIVERSAIRE

80 ans de la Libération de Verneuil

Judi 22 août à partir de 14h jusqu'à minuit

Cérémonie, Animations jeunesse, Cachet à date, Expositions temporaires à la Mairie, Véhicules anciens par le club des vieux boulons...

Bal - concert de 19h à minuit

gratuit



gratuit

Brocante

de la Gueule d'Enfer

Judi 15 août



Courses hippiques

Courses hippiques

Hippodrome Georges Pinsard

Samedi 13 juillet à 14h

Dimanche 14 juillet à 14h

Judi 15 août à 14h: « Prix de la Ville de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton », organisées par l'association « Société des courses de Francheville »

Restauration champêtre dès 12h, buvette, crêpes... Jeux gratuits pour enfants et animations pour adultes (tirage au sort, tombola...).

Entrée: 5 € (gratuit pour les moins de 18 ans).

Samedi 6 juillet de 14h à 23h
Centre-ville - Passage de la flamme
Animations sportives et festives,
concerts, déambulations, feu d'artifice...



gratuit

Festival Jeune public

L'Eure des mômes

du 26 au 28 juillet

Festival Franco-Québécois

La vache et le caribou

du 9 au 13 août - au Silo



Festival

Les Etoiles Symphoniques

(Petites mains symphoniques)

du 12 au 23 août

Festival musical

L'émoi Sonore

du 30 août au 1^{er} septembre au Silo

Un nouvel assainissement collectif à Francheville

Le SEPASE assure la compétence de l'assainissement collectif sur tout ou partie du territoire de ses communes membres. Il en est notamment ainsi sur la commune déléguée de Francheville (commune de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton).

Jusqu'alors, Francheville avait la particularité de disposer de deux systèmes d'assainissements distincts : celui de Francheville « Bourg », construit en 1976, obsolète et celui de Francheville « Pont Thibout », construit en 2006 dont le système s'avérait problématique sur le plan technique obligeant à prévoir son remplacement à moyen terme.

C'est ainsi qu'au vu de ces éléments, il a été décidé et délibéré :

- de supprimer les deux anciennes stations citées ci-dessus,
- de créer une nouvelle station d'épuration sur le site de Pont Thibout qui soit dimensionnée pour l'ensemble de la commune de Francheville (1 200 équivalents habitants),
- de transférer l'ensemble des effluents vers cette nouvelle station,
- et de réhabiliter le réseau d'assainissement existant au niveau du secteur du bourg.

Pour un dossier de cette importance (investissement prévisionnel global voisin de 3 millions d'euros subventionné à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental), le SEPASE est entouré d'un A.M.O.



(Assistant à maîtrise d'ouvrage), la société CAD'EN, et d'un maître d'œuvre, la société VERDI, ainsi que les entreprises suivantes pour les travaux : la SARC pour le réseau d'assainissement, SADE/HABERT pour le réseau de transfert et le poste de refoulement et WANGNER/WOLFF/GR Assainissement pour la station d'épuration proprement dite. Un important chantier qui a effectivement débuté au printemps 2023 en différentes étapes et pour lequel nous sommes à mi-parcours avec une fin prévisionnelle et une mise en service dans un an soit, sauf aléa, pour mi-2025.

Bien évidemment, la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées et parallèlement la réhabilitation des réseaux d'assainissement n'est pas sans désagrè-

ments pour les riverains et habitants de la localité même s'ils sont informés du processus des travaux et de son calendrier. Mais l'essentiel reste l'objectif : ainsi en raccordant les habitations à un réseau public de canalisations destinées à acheminer les eaux usées à une station d'épuration pour traitement, il s'agit d'abord et surtout de protéger la santé, la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées, notamment domestiques. Au-delà, c'est la protection des nappes phréatiques de la pollution à laquelle contribue l'assainissement, que celui-ci soit collectif ou non : un enjeu de taille qui s'impose à nous tous.

Luc **ESPRIT**
Président du SEPASE

Le musée de la ferronnerie



Au XIX^e siècle, Francheville comptait 1 800 habitants et 400 forges spécialisées dans la fabrication d'objets de sellerie nécessaires à la forte demande engendrée par les guerres napoléoniennes du début du siècle. C'est ce travail de la forge que fait revivre le « musée de la ferronnerie » de Francheville.

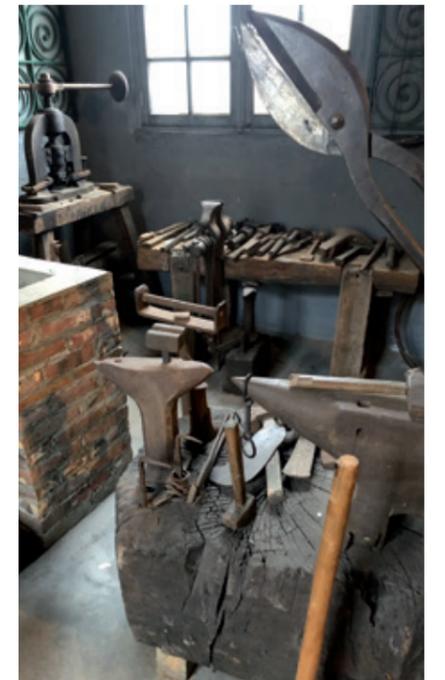
Situé sur la place Modeste Leroy, il est riche d'une collection exceptionnelle, mais ces dernières années les visiteurs se font de plus en plus rares et le nouveau bureau de l'association des « Amis de la ferronnerie et des métiers annexes » entend bien lui redonner vie. C'est Jean-Jacques Lécuyer qui vient d'en prendre la présidence en place de Bernard Lenoir qui a longtemps œuvré pour mettre en valeur l'ensemble de cette rare collection. Jean-Jacques est entouré

de Yolande et Hélyan Lathuille, respectivement trésorière et secrétaire, et de Pierre Stolinski, secrétaire adjoint.



Lors de l'assemblée générale de l'association plusieurs pistes ont été évoquées notamment celle de la commission tourisme de la communauté de communes qui travaille, avec l'Office de tourisme du sud de l'Eure, à la réalisation d'un parcours touristique pour associer le musée, le Béquet (ouvrage hydraulique du XII^e siècle situé sur Bourth) et l'église de Francheville.

Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay, de passage à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton en avril dernier, avait émis le souhait de visiter le musée. C'est en compagnie de Nathalie Noël, présidente de l'INSE, et d'Yves-Marie Rivemale, maire de Verneuil, qu'il a pu, grâce à Bernard Lenoir, bénéficier d'une visite richement commentée.



Si vous souhaitez visiter le musée, adressez-vous à l'Office de tourisme : 02 32 32 17 17

Les artistes exposent à Francheville !



Les 13 et 14 avril Mary Deguingand et Michèle Léger exposaient à la salle des associations. Mary Deguingand présentait aux visiteurs quelques œuvres picturales, dessins sur nature et pastels paysagers, et Michèle Léger de jolis vitraux réalisés avec la technique Tiffany qui leur donnent une impression de légèreté très appréciée des visiteurs.

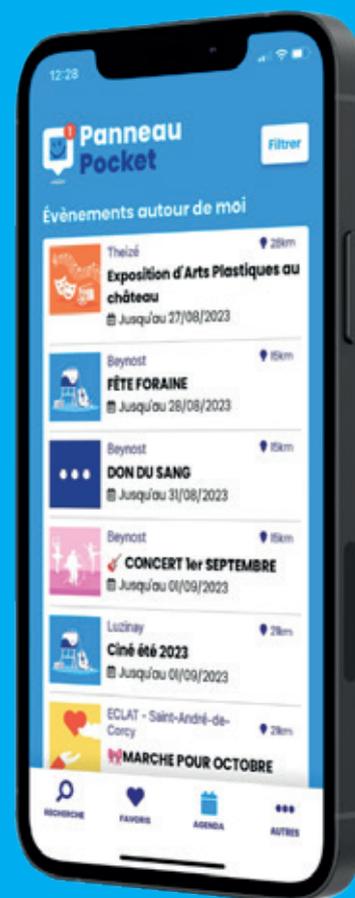


La semaine suivante, à la salle des fêtes, c'est Yolande Lathuille qui, avec le soutien du service culturel de la commune, organisait une exposition d'artistes amateurs. Une vingtaine de peintres de la région y ont présenté leurs œuvres pendant 3 jours pour le plus grand plaisir de nombreux visiteurs.



Restez informés !

Pour recevoir en temps réel les alertes, communiqués de la mairie et événements importants, téléchargez l'**application Panneau Pocket** sur votre smartphone ou tablette et mettez Verneuil-d'Avre-et-d'Iton dans "Mes favoris", vous serez ainsi les premiers informés.



GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

